Non Non Non à la constitution,

Avec L'unité, on peut gagner !

L'année 2005 prend les éditorialistes, commentateurs et leaders politiques à contre-pied. Alors qu'ils avaient tous terminé l'année 2004 persuadés d'une victoire confortable du OUI au référendum sur la pseudo constitution européenne, les voila soudain submergés par le doute et l'inquiétude. Pour comprendre ces revirements, il nous faut revenir rapidement sur quelques éléments qui pourraient bien marquer les mois qui nous séparent du vote.

Inquiétudes légitimes.

Avec le vote interne du parti socialiste approuvant le OUI à 59%, l'année 2004 ne pouvait mieux s'achever pour tous les partisans du OUI. D'autant qu'ils avaient eu l'occasion dans les mois précédents de vivre quelques frayeurs. Les élections du mois de juin 2004, pour le renouvellement du parlement de Strasbourg, indiquaient en effet un mouvement profond des peuples contre tout ce que peut incarner la pseudo constitution. Les 350 millions d'électeurs européens appelés aux urnes infligeaient une véritable débâcle politique à l'Europe libérale. Jamais l'abstention n'avait été aussi massive, indiquant le rejet d'une construction européenne qui s'opère contre les peuples. Les scores de listes qualifiées d' « eurosceptiques » dans de nombreux pays avaient la même signification. La politique libérale dont l'objectif est la liquidation des Nations au compte d'un grand marché se trouvait condamnée. Avec le libéralisme, son frère jumeau, le social libéralisme, connaissait un sévère camouflet. Même politique, même punition, les gouvernements de « droite » ou de « gauche » étaient en effet sanctionnés de façon identique, les électeurs rejetant dans un même mouvement les recettes libérales, indépendamment de leur coloration de circonstance. La règle ne souffrait aucune exception, de Londres à Rome, de Berlin à Paris[1]. Les socialistes français bénéficiaient du mouvement en remportant une victoire sur la base de l'Europe sociale, un thème en rupture avec leurs discours traditionnels. Quant à la droite française, ses partis, le président de la république, son gouvernement, et plus, la 5ème république elle-même[2], après les élections cantonales et régionales du mois de mars 2004, ils connaissaient une nouvelle débâcle.

Dans ce contexte, il fallait au camp du OUI une victoire symbolique pour faire comme si, tout compte fait, l'expression des peuples, passage obligé, n'avait qu'une importance bien relative. Il lui fallait des alliés de poids, capables de mettre au pas toute velléité démocratique, toute aspiration sociale, toute défense des valeurs républicaines. Il lui fallait si possible infliger une défaite directe, sans appel, à tous ceux qui voulaient voir depuis le 21 avril 2002 une possible redistribution des cartes à l'intérieur du parti socialiste, le parti majoritaire de la gauche[3]. Il fallait au camp du OUI des hommes pour accomplir la besogne. D'autant que l'idole socialiste des médias français, adoré hier pour son « socialisme raisonnable », Laurent Fabius, était soudain devenu infréquentable, depuis qu'il s'était exprimé pour le NON à une constitution qu'il condamnait avec fermeté, au grand dam de tous ceux qui ne voyaient en lui qu'arrières pensées[4]. Il fallait donc en quelque sorte quelques mercenaires de salons capables de défendre becs et ongles les intérêts du capital financier en appelant au seul vote raisonnable, au vote OUI évidemment ! François Hollande, Dominique Strauss Khan, Jack Lang et quelques autres ont répondu présents, défendant ainsi derrière quelques arguments de circonstance une politique ouvertement social-libérale sans rivage à droite, opposée aux aspirations que les peuples pourtant, à au moins deux reprises dans les mois précédents, avaient affirmé sans aucune ambiguïté.

2004 s'était donc achevée de la meilleure façon possible, d'autant que tout le dispositif se mettait en place. Comme aux meilleurs moments du référendum de Maastricht en 1992, les médias en profitaient pour faire la démonstration de leur force. Sur tous les tons, le OUI était décliné. Sur tous les tons, les partisans du NON diabolisés !

Comment alors dans ce contexte le doute a-t-il pu s'insinuer ? Une fois n'est pas coutume, c'est au sein de l'Elysée que les premières mises en garde se sont judicieusement exprimées. Jacques Chirac, plus connu jusque là pour quelques décisions ou déclarations ravageuses pour son camp[5], s'est laissé gagné par une autre grille de lecture,

laissant paraître le risque réel pour les européistes de voir le NON progresser et l'emporter. Une autre grille de lecture ? C'est voir dans le parti socialiste, parti connu pour être un des plus pro-européens de tous les partis français, 41% d'opposés à la pseudo constitution plutôt que les 59% de partisans. C'est en même temps le constat d'une réelle inquiétude[6] au sein même des couches populaires, d'un tassement du OUI et d'une progression lente, mais continue des intentions de voter NON. C'est enfin « le retour du terrain ». Dés la fin de l'année 2004, on assiste dans les couloirs de l'Elysée à la valse des conseillers qui tous viennent tirer la sonnette d'alarme. Juppé, Debré, Gaymard, mais aussi Sarkozy ! Du coup, Chirac va tenter de dramatiser une issue incertaine. Publiquement, dans ses vœux, il insiste sur « 2005 qui sera une année décisive pour la France et pour l'Europe ». En privé, il somme son ministre de la Justice Dominique Perben d'aller le plus vite possible ! Chaque jour compte. Le NON peut gagner. Il faut accélérer au maximum le processus, fixer un calendrier pour bénéficier du désintérêt encore important des citoyens pour l'échéance européenne[7], conséquence d'une méconnaissance du « texte constitutionnel » reconnue par les sondés[8], tirer profit de l'abstention prévisible qui fera le jeu du OUI. Il faut coller au plus prés du vote socialiste, lui donner valeur d'exemple, appeler les citoyens français à la raison et au bon sens dans un mouvement commun de la gauche et de la droite réunies sur l'autel européen.

Les conseillers chiraquiens tirent arguments des élections régionales et européennes pour tenter de radicaliser leur camp. Plus les « élites » de tout poil penchent du côté libéral, plus le peuple dans ses profondeurs attend l'occasion pour montrer sa désapprobation et déjouer les plans qui pourtant semblaient inébranlables. Et si le référendum était à nouveau l'occasion pour les couches populaires d'exprimer un rejet général ? Crainte sensée ! Les appels à ne pas mélanger les genres, à ne « voter que sur l'Europe », à oublier les sympathies ou antipathies nourries contre les leaders de tous bords, risquent bien de ne pas compter. La manifestation du 5 février est un excellent exemple. Nous reviendrons ultérieurement sur la question du vote intervenu, pour indiquer son opposition à la pseudo-constitution, au sein du parlement de la CGT. Mais il faut ici souligner qu'en même temps que les manifestants défendaient les 35 heures, ils arboraient massivement des badges appelant au NON. Fort justement, les représentants du OUI craignent une lame de fond. Ils savent par exemple que 69% des français sont favorables au mouvement pour la défense des 35 heures, des salaires et de l'emploi[9]. Ils craignent en réalité que la jonction s'opère dans le pays, comme cela fut le cas dans les cortèges du 5 février, entre les préoccupations immédiates, l'affrontement contre le gouvernement, et le refus de la pseudo constitution libérale soumise au référendum. Ils craignent que l'échéance fixée par le président de la république soit perçue comme un débouché politique au mécontentement social. Et leurs craintes sont renforcées par les éléments qui parviennent les uns après les autres. Les sondages encore, qui concernent les personnalités elles-mêmes, ne sont en effet pas là pour les rassurer, d'autant qu'ils sont antérieurs aux grandes manifestations de février[10]. Tous les « leaders » qui sont montés en première ligne pour défendre la pseudo-constitution et pour appeler à voter OUI sont en baisse. Seule exception qui confirme la règle, Bernard Kouchner qui recueille 52% d'avis favorables, soit un point de plus depuis le dernier baromètre. Mais qui sait vraiment encore qui est Bernard Kouchner ? Plus significatif est le score de Laurent Fabius qui n'a jamais brillé dans ce genre d'exercice. Il progresse de trois points avec 28% d'opinions favorables, alors que sa position sur le référendum n'a pu passer inaperçue. Indépendamment de la querelle de chiffres et de la discussion qui peut être interminable sur leur véritable signification, indépendamment de la posture des uns et des autres, le plus important est bien dans le fait que tous les partisans du OUI, de droite comme de gauche, sont en recul depuis qu'ils expriment leurs positions[11] !

NON et NON, ça signifie NON !

Dans ce contexte, le NON peut réellement l'emporter. Ainsi, l'enjeu des mois à venir est double : d'une part mettre en échec, par le NON, un texte présenté comme une « constitution » qui de façon récurrente ramène tout au long de ses 400 et quelques articles le « marché », les « banques », la « concurrence libre », les « marchandises » ou autres « capitaux »[12] … D'autre part, par le NON toujours, mettre un coup d'arrêt à la politique du gouvernement Chirac Raffarin qui d'ici 2007 a décidé d'avancer à marche forcée. Ainsi le NON au libéralisme ne se divise pas.

Les préoccupations sociales qui s'expriment dans la rue n'ont d'autre signification. Les rappels à l'ordre dont François Hollande et d'autres responsables socialistes sont l'objet à l'issue des mobilisations de la part de ministres

du gouvernement Chirac Raffarin sont de ce point de vue assez pertinents[13]. Comment en effet prétendre combattre à Paris ou en province une politique qu'on défend au niveau européen et qu'on désire voir entériner dans un texte qualifié pour l'occasion de « constitution » ? Les inquiétudes du premier ministre lui-même face au sondage qui indique une nouvelle chute du OUI vont dans le même sens[14]. Sondages, climat social, si la situation continue sur cette lancée, tout concourt à voir bientôt les responsables politiques partisans du OUI s'accuser les uns les autres de porter la responsabilité d'une possible victoire du NON. L'échange à l'assemblée entre François Hollande et Jean Pierre Raffarin prélude le débat à venir[15]. En fait la machine qui doit guider l'adoption de la pseudo constitution s'affole car sur le fond des choses, tout ce qui se développe en ce moment concourt au NON !

Du temps de travail…

Comment en effet ne pas faire le lien direct entre la volonté gouvernementale de remettre en cause en France la loi sur les 35 heures, et la volonté au niveau européen inscrite dans la pseudo-constitution d'attaquer frontalement la question de la durée du temps de travail ?

La politique du gouvernement Chirac Raffarin s'inscrit dans un mouvement d'ensemble qui a débuté en Europe au sein de l'Allemagne fédérale. Siemens a en effet inauguré la remise en cause du temps de travail en Europe en étant le premier groupe industriel national allemand à signer un accord comprenant le passage à 40 heures de travail par semaine contre 35 aujourd'hui, sans compensation salariale, pour deux de ses sites de fabrication de téléphones employant 4500 personnes. En contrepartie la firme déclarait renoncer à « un projet de délocalisation de plus de 2000 emplois en Hongrie où les coûts salariaux sont bien moindres ». Pour atteindre son objectif, Siemens s'est engouffré dans une brèche ouverte dans l'accord salarial de la métallurgie en début d'année 2004. Le texte négocié alors avec le syndicat IG Metall autorisait dans certains cas précis le passage de 35 à 40 heures sans compensation, à condition que les représentants du personnel soient d'accord et que l'entreprise garantisse à la fois les emplois et des investissements. Ce qui bien évidemment n'empêchera nullement, le moment venu, au groupe en question de passer outre sa signature et délocaliser ou de licencier comme il l'entend[16]. Derrière Siemens, c'est Daimler Chrysler, Philips, puis Bosch qui ont désiré emboîter le pas. D'autres dans l'ex Allemagne de l'est n'ont pas voulu s'arrêter en si bon chemin et se sont engagés pour la semaine de 42 heures ! Les services publics allemands on été également mis dans la partie. En passant de 38,5 à 40 heures, la compagnie ferroviaire Deutsche Bahn s'engageait à « une garantie de l'emploi jusqu'en 2008 ». L'Etat régional de Bavière augmentait le temps de travail de ses fonctionnaires de 38 à 42 heures, ouvrant la voie à d'autres. Et le gouvernement fédéral dominé par la coalition sociale-démocrate écologiste a confirmé dans la foulée son intention de passer prochainement aux 40 heures[17]. La politique du « moins disant social » n'est pas une spécificité allemande[18]. « Le moins disant social » est une orientation européenne. Ce qui se passe en Allemagne est en effet le produit du travail de lobbying qui date de nombreuses années auprès des instances européennes et nationales à tous les niveaux de la part des lobbies qui défendent des intérêts patronaux. Les attaques contre le temps de travail en Allemagne, comme celles qui concernent les 35 heures en France, ne sont que le hors d'œuvre. Au niveau européen, les « libéraux » désirent faire sauter la durée maximale commune de 48 heures hebdomadaire et la fixer à 65 heures[19]. C'est dans cette perspective qu'ils aspirent à étendre aux 25 pays de l'Europe l'article 18 qui prévoit « l'opt out »[20], c'est-à-dire la possibilité pour un salarié de « renoncer à ses droits », dont la limitation du temps de travail à 48 heures hebdomadaire, contre quelques « avantages » illusoires. Le salarié serait par exemple « libre de son choix »[21], mais en réalité, c'est l'employeur qui dans la plupart des cas choisit. Le nouveau président de la commission européenne, José Manuel Barroso, qui ne semble pas briller par l'art de la subtilité, vient d'indiquer sans détour que la marche vers la libération du travail, les 65 heures, étaient une priorité de sa présidence. Des propos à propager en vue du référendum de juin…

…Au services publics et entreprises publiques…

Les ministres de Jacques Chirac semblent en vérité calquer leurs déclarations sur les impératifs européens. A quelques mois seulement du référendum, s'ils voulaient donner l'idée à ceux qui les écoutent que la défense en France des intérêts du plus grand nombre trouve sa cohérence dans le NON au référendum, ils ne feraient pas mieux. Alors que la pseudo constitution livre les services publics aux règles du marché et « de la libre concurrence non faussée », c'est-à-dire prévoit leur mort annoncée, Hervé Gaymard, le nouveau ministre de l'économie et des finances, sur consigne de Jean Pierre Raffarin au lendemain des manifestations du 5 février, délivre ses intentions.

Question postes d'abord. La baisse du nombre des fonctionnaires de l'Etat devrait redoubler en 2006, avec une perte de 16.000 à 21.000 postes, du fait du solde négatif entre le niveau des recrutements recommandés par Jean-Pierre Raffarin et le nombre des départs en retraite. Ainsi, au cours de l'année 2005, 7.188 postes doivent être supprimés au sein de la Fonction publique de l'Etat, après 4.561 suppressions en 2004 et 1.745 en 2003 [22] ! La politique ainsi définie par le premier ministre reprend à son compte les dogmes qui dominent au niveau européen et qui n'ont que faire des besoins réels des services publics. Par définition, il faut réduire le nombre des fonctionnaires toujours trop important et il faut diminuer les dépenses publiques. Et comme souvent, le pire est à venir. Le gouvernement français s'est en effet engagé auprès de Bruxelles à ramener son déficit à 0,9% pour 2006-2007-2008, alors qu'aujourd'hui on est à plus de 3%. Il poursuit par ailleurs les baisses d'impôt pour satisfaire sa clientèle. Ce qui signifie que les coupes sombres annoncées ne sont que le début d'un programme bien plus général. La Fonction publique de l'Etat emploie 2,6 millions d'agents (contre 1,6 pour la Fonction publique Territoriale et 970.000 pour l'hospitalière). Plus de la moitié de ces fonctionnaires travaillent dans l'Education nationale. Depuis plusieurs mois, le ministre de la Fonction publique Renaud Dutreil affiche clairement son objectif de limiter progressivement le nombre d'embauches dans la Fonction publique de l'Etat de 30.000 à 40.000 par an au maximum. Selon le ministre, l'idéal serait même d'aboutir, d'ici à 2015, à une baisse des effectifs de la Fonction publique "d'environ 350.000, pour revenir aux effectifs des années 1980, avant la décentralisation". Le même Renaud Dutreil indique clairement les enjeux : "nous avons une décennie historique pour la réforme de l'Etat, il faut mettre les bouchées doubles. Il n'y a pas d'alternative à la réduction des effectifs si l'on veut garantir le pouvoir d'achat" des agents, indiquait-il en septembre 2004. Mais les orientations du ministre en termes de pouvoir d'achat n'engagent que ceux qui voudront bien y croire. L'essentiel demeure, exprimé par Jean Pierre Raffarin lui-même :"nous continuerons à avoir des réductions d'emplois… Il y aura bien évidemment encore des suppressions et les arbitrages seront faits au mois de juin".

Question privatisation, le gouvernement déroule sa politique. Hervé Gaymard affiche une détermination qui n'a rien à envier à celle de son prédécesseur, Nicolas Sarkosy. Les privatisations doivent se poursuivre, avec la mise en bourse "d'ici début avril" de la Société des autoroutes du nord et de l'est de la France, la Sanef. La marche forcée est engagée pour liquider ce qui ne l'a déjà été. D'ici l'été 2005, GDF devrait entrer en bourse. D'ici la fin de l'été ce sera au groupe nucléaire Areva de connaître le même sort. Enfin, d'ici la fin de l'année, EDF sera privatisée…. A moins sans doute que la volonté populaire bouscule ces pronostics gouvernementaux et européens, en disant majoritairement NON au mois de juin…

… sans oublier Bolkenstein, les délocalisations d'un genre nouveau !

La mise en relation de la politique du gouvernement Chirac Raffarin et des impératifs au niveau européen exige parfois lecture et réflexion pour comparer les textes et mettre à jour les véritables intentions. Mais il est des domaines qui permettent de faire l'économie de tout effort, lorsque par exemple la politique nationale est très exactement celle qui a été définie au niveau européen. Sans adaptation, sans fioriture, en toute simplicité, au mot prés. Ainsi en est-il de la directive Bolkenstein, du nom d'un ancien membre de la commission européenne.

Depuis quelques semaines, cette directive a été rendue célèbre par la levée de boucliers qu'elle a suscitée. Tout le monde semble l'avoir découverte. Jacques Chirac qui en réclame soudain « une remise à plat ». Jean Pierre Raffarin qui affirme « son opposition totale à la directive telle qu'elle est » et sa crainte de « voir polluer le débat référendaire » [23]. Jusqu'à Michel Barnier qui semble étonné, presque révolté… Décidemment tous ces gens se foutent du monde ! Chirac et Raffarin, en tant que chef d'état et premier ministre, ont participé aux sommets européens et ont été informé de tout, y compris de la dite directive qui ne tombe pas du ciel. Michel Barnier a siégé aux côtés de Frits Bolkenstein dans la commission qui a adopté la directive. Si aujourd'hui ils jouent tous les ingénus, c'est uniquement parce qu'ils réalisent les ravages que peut produire cette affaire en vue du référendum du mois de juin sur la « constitution ».

La directive Bolkenstein est en effet un excellent résumé de l'esprit et de la lettre de la pseudo constitution qui sera soumise à référendum. Il s'agit de supprimer les obstacles à la libre concurrence en Europe dans le domaine des services. Ainsi, le droit applicable à la réalisation d'un service pour une entreprise de l'Union Européenne établie dans un autre pays membre est, selon cette directive, le droit du pays d'origine et non la législation locale. En d'autres termes, une entreprise d'un pays qui paie peu ses employés et ne cotise pas viendrait en France avec ses niveaux de salaires et ses dispenses de cotisations sociales. Si les délocalisations pouvaient encore poser quelques problèmes pour des entreprises difficilement transportables à l'extérieur, la question est dorénavant réglée. Il suffit de sous-traiter avec quelques entreprises venues de pays réputés pour leur « moins social », et le tour est joué !

Malgré toutes les déclarations qui se veulent apaisantes [24], il y a fort à parier que sous une forme ou une autre la

commission Barroso maintiendra l'essentiel de la directive Bolkeinstein et sera de ce fait un allié inespéré du combat pour le NON au référendum sur la « constitution ».

Le OUI de gauche, une invention de circonstance !

Dans ce contexte, les responsables « socialistes » qui ont appelé les militants de leur parti à voter OUI en interne et qui défendent maintenant publiquement la pseudo constitution qui sera soumise à référendum portent une énorme part de responsabilité. C'est en effet bien un édifice anti social sans précédent qu'ils appellent à entériner. Ils le savent d'ailleurs fort bien, au point de tenter de draper leur position pour en cacher sa véritable nature. Tâche bien délicate. Car ils ont beau dire que leur OUI est un « OUI de gauche », il n'est ni plus ni moins qu'un OUI dans l'urne, au poids identique au OUI du baron Seillière, à celui de Chirac, Raffarin et Sarkosy et autres lobbies patronaux… Ce qui n'est pas sans poser aux chefs du parti socialiste quelques problèmes. Du coup, il faut trouver la parade, tenter aussi difficile que cela soit de paraître à gauche, en phase avec les aspirations populaires.

Côté médias, les responsables socialistes donnent de la voix. Sur la directive Bolkenstein par exemple, ils ne veulent pas paraître en reste. Ainsi Jean Marc Ayrault[25], le président du groupe parlementaire socialiste, qui lui aussi prend le bas peuple pour une bande d'abrutis. Il voudrait faire croire qu'il découvre cette directive et surtout qu'il ignore qu'elle n'est qu'une expression parmi d'autres de la constitution qu'il appelle à ratifier. Mais cela est pour la galerie. Au même moment en effet, sans en médiatiser la portée, l'ancien ministre socialiste des Affaires européennes, Pierre Moscovici, vice-président du Parlement européen, est élu président du Mouvement Européen-France (MEF), succédant à ce poste à Anne-Marie Idrac, ancienne numéro 2 de l'UDF, et nommée aujourd'hui à la tête de la RATP. Une place occupée pour mener la bataille au niveau national pour la ratification de la pseudo constitution et donc pour Bolkenstein, sous une forme ou sous une autre.

En général, les responsables socialistes sont maintenant réduits à néo-molletisme assez classique, mais qui dans la conjoncture risque de leur jouer quelques tours. En effet, pour faire passer la pilule référendaire, ils ont décidé de s'opposer assez nettement à la politique du gouvernement Chirac Raffarin. Ce faisant, ils participent d'un encouragement à la mobilisation contre la politique gouvernementale. Une mobilisation chargée d'un NON objectif au référendum, affiché déjà par bon nombre de manifestants le 5 février. L'exercice des responsables socialistes est donc périlleux. Leur posture ne tient que tant que la relation entre cette politique et le cadre européen dans lequel elle s'inscrit n'apparaît pas clairement. Il faudra dans le cas contraire baisser le ton, et même plus, préparer un argumentaire expliquant aux couches sociales mobilisées qu'il leur faut lever le pied… Car la mobilisation sociale est le soutien numéro 1 du NON du mois de juin.

Mobilisation sociale et réfraction syndicale

Les manifestations enseignantes du mois de janvier, puis celles regroupant le public et le privé en février, avaient valeur de test. Chacun, dans le camp gouvernemental, patronal et syndical, attendait de savoir si la combativité était toujours bien présente ou au contraire si la démoralisation l'avait emporté après l'absence de victoire sur le dossier des retraites durant l'année 2003. Le résultat ne souffre aucune contestation. La mobilisation de ce début d'année 2005 est à la hauteur des journées de référence[26]. En même temps, donnant un sens particulièrement important à la protestation populaire contre la politique du gouvernement Chirac Raffarin intervient la position du parlement de la C.G.T.. Dans l'organisation syndicale, il ne s'agit ni plus ni moins d'une véritable révolution programmatique dont la portée dépasse de loin les seules frontières de la confédération.

Alors que la première version du texte en discussion au sein du Comité Confédéral National[27] de la CGT se contentait d'affirmer pour le référendum sur la constitution que « chacun demeure libre, en tant que citoyen, de son opinion définitive et de son suffrage », la version finale ajoute que « le CCN se prononce pour le rejet de ce traité constitutionnel ». L'ampleur du vote, 82% des délégués, donne une indication sur la volonté en profondeur de voir le NON l'emporter. Il est en effet impossible de d'expliquer un tel résultat –même si cela a certainement joué- par la seule présence de militants du PCF, du P.T., ou de militants trotskystes combattant pour le NON dans la confédération. La reprise dans la manifestation du 5 février de la question du NON, dans les discussions individuelles, mais aussi dans quelques mots d'ordre, indique la réceptivité qui existe au sein des couches

salariées. Le NON est l'expression d'une volonté du mouvement social qu'il nourrit en apportant un début de débouché politique et syndical dont tout le monde sent bien la nécessité.

Ce vote repose en même temps dans des termes adaptés à la lutte des classes la question syndicale. C'est la relation à la Confédération européenne des syndicats, instrument d'intégration des organisations syndicales au projet libéral inscrit dans la construction européenne, qui est remise en cause[28]. Il ne s'agit pas d'une mince affaire, mais tout simplement de l'indépendance de classe des syndicats, sans laquelle ils se transforment très vite en courroie de transmission des plans gouvernementaux.

Les responsables de la CGT qui se sont opposés à la prise de position du CCN sont à ce sujet assez explicites. Ce vote, de l'aveu même de Jean-Christophe Le Duigou, l'économiste de la CGT, proche parmi les proches de Bernard Thibault, « vaut clairement consigne de vote négative au référendum, ce que ne voulait pas la direction confédérale qui désirait que la CGT s'en tienne à une appréciation syndicale sur les différents aspects du traité, sans par conséquent une formulation qui finalement induise une position sur la consultation référendaire elle-même ». Mais comment, après analyse du texte qui sera soumis à référendum, et notamment de son volet social, dissocier le souci syndical du nécessaire vote NON ? Les raisons de la position de la confédération sont donc bien ailleurs. Sans doute dans le degré d'intégration à la CES, et dans les relations nouées avec une partie de la direction du parti socialiste[29] qui défend le vote OUI.

Le débat dés lors ouvert par ce vote dans la CGT est celui d'un syndicalisme qui rompe avec l'accompagnement au nom duquel le syndicat est conduit à faire passer les mesures gouvernementales, comme cela fut le cas par exemple dans une apparente division des taches entre la CFDT et la CGT lors des retraites en 2003[30]. C'est bien ce qu'indique Jean-Christophe Le Duigou qui affirme redouter maintenant que « soient valorisées les postures protestataires et le lien avec le politique. C'est en tout cas un positionnement différent de la démarche proprement syndicale que nous voulions développer" précise-t-il avant de conclure que cela constitue « un peu plus qu'un accroc » pour l'évolution de la CGT.

Et pour la clarté, François Chéréque, le responsable de la CFDT rebondit sur le vote intervenu dans la CGT. Grand défenseur d'un syndicalisme d'accompagnement, pour ne pas dire de collaboration, il indique les arguments qui seront mis en avant pour tenter de faire progresser le OUI dans le camp du travail… Mais nous y reviendrons.

La démocratie encore et toujours

De façon assez remarquable, le comportement des défenseurs de la pseudo constitution européenne colle au millimètre à ce qu'il y a sans doute de pire dans le texte qui sera soumis à référendum. Ils nient la démocratie, nient les peuples, nient leur droit de s'occuper et s'intéresser de leurs propres affaires. Bernard Thibault par exemple, qui une fois le choc passé, réagit en précisant « qu'il n'y a pas dans le vote du CCN de la confédération d'appel à voter dans un sens ou dans un autre ». Contrairement aux évidences, il tente donc de dénaturer l'expression démocratique du parlement de sa confédération, cela d'ailleurs en contradiction directe avec les premières positions de Jean-Christophe le Duigou. Et puis, « de toutes les façons » dit encore le secrétaire général de la CGT, « le CCN ce n'est pas la CGT dans son ensemble ». Son NON à la pseudo constitution n'aurait donc qu'une valeur bien relative. Bernard Thibault se rend-il compte seulement qu'il remet lui-même en cause avec cette argumentation plus de 2000 décisions prises par cette instance depuis qu'il préside la confédération ? En parlant de la sorte, Bernard Thibault démontre qu'il est insupportable aux tenants du OUI de voir le peuple –en l'occurrence sa base- prendre une décision contraire à ce qu'ils ont défini à priori. C'est tout simplement la démocratie[31] qu'ils ne supportent pas, cette grande absente du traité et de la construction européenne depuis des décennies.

Toute aussi révélatrice est la position d' Edouard Balladur. A Jacques Chirac évoquant la question turque, ou à quelques ministres se voulant offensifs sur la question sociale, il n'a pas tardé de faire ses mises en garde. L'argumentation vaut le détour. Il faudrait éviter, dit l'ancien premier ministre « de parler de tout ce qui pourrait pousser les français à réfléchir et à charger d'un contenu tel le référendum qu'ils seraient tentés de voter majoritairement NON ». Il est remarquable de noter que des dirigeants politiques ne se gênent même plus pour vanter les capacités manipulatrices dont ils pourraient faire preuve pour obtenir gain de cause. Empêcher le peuple de penser, lui interdire de décider, se défaire des contraintes que le peuple impose par sa seule existence. Voila pour eux l'alpha et l'oméga des préoccupations politiques du moment ! Ils sont en la matière dans la droite ligne de la méthode qui a présidé à la pseudo constitution, et de son contenu.

Le combat contre la démocratie est en effet la pierre angulaire de la construction européenne dont la pseudo constitution se veut l'apogée. Les exemples abondent. Alors que les peuples étaient appelés aux urnes pour renouveler le parlement européen, nul n'a dit mot de ce texte que pourtant les chefs d'états et de gouvernement adoptaient quelques jours seulement après la déconfiture électorale qui leur était infligée. En réalité, ce texte n'est pas une constitution. Il aurait fallu pour cela qu'il fût discuté, débattu, qu'une assemblée constituante fût élue. Mais rien de tout cela. La manœuvre est grossière. En qualifiant ce simple traité inter étatique de constitution, il s'agit d'interdire tout retour en arrière, sur quelque point que ce soit. Il s'agit d'affirmer que seule la loi du marché est acceptable, que la libre circulation des capitaux, sans entrave, est incontournable, que la reconnaissance de l'OTAN comme base politique de la sécurité européenne est souhaitable.

Le combat contre la démocratie, à y regarder de plus prés, semble avoir été le guide qui a permis de définir le contenu institutionnel de cette pseudo constitution. Elle consacre les organismes non élus, politiquement irresponsables puisque ses membres n'ont jamais de compte à rendre aux peuples qui une fois pour toute ont été dessaisis de leur souveraineté démocratique. La Commission européenne qui concentre le droit de propositions, le monopole de l'initiative législative, consacre en même temps le pouvoir des technocrates contre les droits démocratiques élémentaires dont les peuples devraient pouvoir bénéficier. Elle exprime une remise en question des peuples, mais aussi des Etats nations qui se voient par exemple dans le domaine des pouvoirs de discussion à l'OMC moins bien lotis que la commission. C'est le règne des experts en tous genres. C'est l'expression d'un déficit du parlement qui ne possède pratiquement aucun pouvoir par rapport à la commission, la codécision n'étant qu'un alibi. En sont en effet exclus tous les domaines essentiels : la politique agricole commune, les fonds structurels, la politique étrangère, la vie économique et monétaire, la sécurité commune, le commerce international, la coopération policière et judiciaire… Tout a été prévu par des technocrates qui considèrent que « les problèmes seront traités au niveau où ils doivent l'être ». En bas, les questions insignifiantes, pour eux les questions importantes ! Avec la Commission européenne dont les membres ne sont élus par personne et qui n'ont de compte à rendre à personne, le conseil des ministres, la cour de justice et la banque centrale européenne complètent le tableau des organismes par définition irresponsables politiquement. Bien sûr, pour donner le change, la pseudo constitution parle des peuples. Ils auraient recours au référendum pour faire entendre leur voix, une autre façon de se moquer du monde. Car en réalité le droit de référendum pour être activé nécessiterait le recueil de 1 million de signatures, et il ne pourrait dans ce cas que suggérer à la commission de soumettre une proposition, ce que celle-ci pourrait en dernier ressors tout simplement refuser. Pour tordre le coup définitivement à toute velléité démocratique tout est mis sur pied pour faire de la commission le gouvernement d'un président européen doté d'un ministre des affaires étrangères le tout s'appuyant sur un droit supranational. La boucle serait ainsi bouclée…

Les partisans du OUI, à gauche notamment, tirent argument de la « charte des droits fondamentaux » pour tenter de justifier leur ralliement à un texte profondément antidémocratique[32]. Là encore, de qui se moque-t-on ? Cette charte met en avant l'individu contre la société et vante individualisme et égoïsme contre valeurs collectives et les solidarités… Elle enfonce un coin extrêmement grave dans la laïcité[33], elle proclame au nom d'une laïcité ouverte le succès du communautarisme à l'anglo-saxonne et de la religion à la mode démocrate chrétien.

Enfin, la pseudo constitution est profondément antidémocratique en ce qu'elle dessaisit les citoyens des contacts avec leurs responsables politiques. Les interlocuteurs ressembleront à des ombres, pratiquement virtuels, indéfinis. Adieu le député ou le responsable installé à quelques stations de métro. De Bruxelles à Strasbourg les technocrates en poste auront beau jeu de se renvoyer la balle pour rendre toute contestation impossible…

Aux armes !

La bataille de la République, de ses valeurs, de la démocratie, peut être gagnée. Mais cette bataille sera rude. Tout sera mis en œuvre pour tenter d'interdire au NON de l'emporter. Déjà à gauche quelques responsables tels François Hollande et ses seconds se font les derniers défenseurs du centralisme démocratique pour tenter de museler ceux qui au sein du PS désirent rester dignes, respectueux des valeurs minimales du socialisme, fidèles à leurs convictions et leur parole. Les chefs menacent. Ils font preuve ainsi d'une inquiétude qui est bon signe.

Tous les arguments seront mis en avant pour tenter d'influencer les électeurs. Une campagne pratiquement totalitaire se prépare. Toutes les forces européistes rassemblées sur le OUI se regroupent. Les médias se disposent. Bien sûr il sera difficile d'utiliser quelques invectives qui à l'époque du référendum de Maastricht, en 1992, avaient fait leur preuve. Nous étions alors qualifiés de lepénistes, de nationalistes, de souverainistes, alors injure suprême…

Il faut aujourd'hui aux porteurs du OUI renouveler l'argumentaire, mais rester sur la même voie. Ils vont donc, comme Nicolas Sarkozy a osé dernièrement, tenter d'assimiler le camp du NON aux bourreaux d'Auschwitz. L'équation qu'ils vont essayer d'exploiter n'aura d'autres buts que de diaboliser le NON. Refus d'Europe, barbarie, camps de concentration… on connaît la suite !

Pour le reste nous aurons droit à tout ce qui a été testé dans le référendum interne au parti socialiste.

Avec un NON majoritaire, nous prendrions la lourde responsabilité de nous distinguer seuls face à tous les autres. Et alors ? En 1789, le peuple français s'est distingué… Est-ce vraiment une tare par définition que de montrer de telles distinctions ?

Le NON ouvrirait une crise en Europe dont nous porterions la responsabilité. Faux, puisque le traité constitutionnel, s'il était accepté, ne serait pas appliqué avant 2009. Donc rien ne presse. Ce qui laisserait avec le NON tout le temps pour rediscuter et reposer les problèmes sur la table…

Le NON exprimerait une vision nationaliste tournant le dos à toute idée internationaliste généreuse. Faux puisque par définition l'internationalisme exige pour avoir un sens l'existence de nations souveraines… Sinon il s'agit de dilution, prélude au totalitarisme plus ou moins soft.

Le NON, c'est mauvais pour le syndicalisme français dans le syndicalisme européen. Mais qu'est-ce donc que ce fameux syndicalisme européen, cher à la CFDT, sinon que le moyen d'obtenir des subsides des instances européennes à condition bien sûr de savoir être docile sur les dossiers importants… Quel rapport y a-t-il encore entre le syndicalisme tout court et ce soi-disant syndicalisme européen ?

Le NON entretient la confusion entre l'enjeu européen et la situation intérieure. Il met tout le monde dans le même sac. Faux, car si sac il y a, « tout le monde » s'est mis à l'intérieur, sans besoin d'aide particulière. Du coup, le NON à la constitution, c'est un NON à Chirac, Sarkozy, Hollande et quelques autres. Pourquoi donc se priver de se faire du bien lorsque l'occasion se présente ?

Le traité n'est pas parfait mais on pourra en renégocier certains points une fois qu'il sera adopté. Faux puisque toute modification demandera l'unanimité, une perspective impossible à 25, voire 30…

…

Tous ces arguments, nous les connaissons. Avec des moyens financiers démesurés, ils vont nous être assénés. Ceux-là et d'autres. Et pourtant, aussi paradoxal que cela puisse paraître, le NON peut l'emporter dans le pays. Pour y parvenir, il lui faut à gauche se rassembler, sans exclusive, sans préalable, dans le respect des différences et de la libre discussion des positions des uns et des autres. Les salariés, employés, enseignants, ouvriers et jeunes ont besoin d'un débouché politique aux batailles sociales. Le NON au référendum peut et doit représenter cette perspective. L'enjeu dépasse la question européenne. Se profilent en effet avec cette échéance des clarifications nécessaires à une recomposition politique et syndicale….

Jacques Cotta
Le 9 février 2005

---

[1] Voir Utopie Critique N°30 « Après les élections européennes, l'avenir nous appartient » de J.Cotta..

[2] Voir Utopie Critique N°29 « Après les élections régionales, situations et perspectives » de J. Cotta.

[3] Depuis le 21 avril 2002 et la défaite de Lionel Jospin, les minoritaires du parti socialiste regroupés dans trois courants –Nouveau Monde, Pour un nouveau parti socialiste, et Forces militantes- bien que divisés regroupent environ 40% des militants.

[4] Voir sur l'analyse quotidienne de la bataille interne au parti socialiste les numéros du supplément électronique à la revue Utopie Critique sur le site : www.utopie-critique.net

[5] L'annonce d'un référendum sur l'entrée de la Turquie dans l'union européenne, et l'engagement de ce débat qui jette le trouble, à droite notamment, poussant sans doute quelques hésitants sur la Constitution à dire NON, entrera peut-être dans le livre des records des bourdes présidentielles au niveau de la « dissolution » que nul, dans le camp de la droite, n'a encore oublié…

[6] Une série de sondages viennent confirmer l'inquiétude grandissante dans la population.

[7]
Le désintérêt général n'est pas une spécificité française. Ainsi la vice présidente de la commission européenne Margot Wallstrom note dans tous les pays qui organiseront un référendum « un niveau important d'indécision qui peut signifier un risque réel… ». D'où la volonté d'aller vite pour interdire aux peuples de se saisir vraiment de cette affaire.

[8]
Selon un sondage réalisé par Eurobaromètre, 11% des citoyens européens pensent « connaître globalement le contenu de la constitution », 56% disent en savoir « peu » sur le sujet, et 33% affirment n'en n'avoir « jamais entendu parler ».

[9]
Sondage de l'institut CSA pour le journal l' « Humanité ». 41% des personnes interrogées déclarent soutenir le mouvement tandis que 28% disent avoir de la sympathie pour lui. Seuls 11% -ceux que l'ont voit régulièrement à la télévision comme les représentants de « ces français pris en otage »- se disent opposés ou hostiles au mouvement. 17% des personnes interrogées se disent indifférentes ou hostiles et 3% ne se prononcent pas.

[10]
Il s'agit du sondage de la Sofres effectué pour le figaro magazine en date du 26 et 27 janvier 2005.

[11]
Ainsi, la cote de confiance du président de la République est en baisse de 4 points à 37% contre 41% le mois précédent. 59% des personnes interrogées (+3) déclarent ne pas lui faire confiance. 4% ne se prononcent pas. De son côté, le Premier ministre perd un point de cote de confiance (29% contre 30%). 67% des Français (-1) ne lui font "pas ou plutôt pas" confiance. 4% sont sans opinion. Avec ce double rejet, c'est toute la crise du régime qui est nourrie. Au baromètre de la popularité à droite, Nicolas Sarkozy reste nettement en tête, malgré une baisse de 7 points : 50% des personnes interrogées (57% le mois précédent) souhaitent "lui voir jouer un rôle important" dans l'avenir. Toutes les personnalités de droite voient leur popularité en recul. Jean-Louis Borloo arrive en deuxième place (35%,-5), devant François Bayrou (34%,-7) et Philippe Douste-Blazy (34%,-7). Viennent ensuite Dominique de Villepin (33%,-6) et Michèle Alliot-Marie (29%,-4). A « gauche », Ségolène Royal recueille 48%, soit une perte de 2 points et Jack Lang (45%, inchangé). Bertrand Delanoë se situe à 44% (-2) et François Hollande à 40% (-2).

[12]
Voir le « Monde Diplomatique » qui outre ses analyses toujours pertinentes de la question européenne analyse le texte « constitutionnel » à partir des termes qui y sont utilisés et que les partisans du OUI veulent cacher aux citoyens qui auront à se prononcer.

[13]
Patrick Devedjan, au lendemain des manifestations du 5 février, a mis en garde le premier secrétaire du parti socialiste. En participant aux manifestations sur les 35 heures par exemples, ou sur les salaires, « attention de ne pas jouer contre le vote de la constitution européenne au référendum de juin ».

[14]
Sur France Inter, le premier ministre a dramatisé à loisir la situation marquée par un nouveau sondage. En un mois, le OUI aurait perdu plus de 7 points. Aujourd'hui, 60% diraient OUI, 40% NON. Mais à ce rythme faisait remarquer un éditoirialiste au premier ministre, au mois de juin, « le NON sera devant ». D'où la réponse de Raffarin : «ce serait une secousse terrible» en cas d'échec du oui. «Le premier pays qui dira non prendra une responsabilité historique» et ce sera «quelque chose de très grave». Rien de bien neuf, sinon la volonté d'effrayer…

[15]
"Votre attitude n'est pas à la hauteur d'un chef de gouvernement", a attaqué François Hollande. "Par votre attitude, et je confirme le mot, vous prenez le risque d'amplifier un mécontentement à force de l'ignorer." Un mouvement social que tous s'accordent à relier à la progression actuelle du NON. "Vous avez ouvert vos fenêtres pour écouter les manifestants, ouvrez votre porte pour entendre les organisations syndicales", a ajouté le premier secrétaire du parti socialiste, comme une recette permettant d'éteindre l'incendie qui menace jusqu'à la ratification de la pseudo constitution que défendent au coude à coude Hollande et Raffarin !

[16]
Il suffit de se rappeler, en Allemagne, mais aussi dans les autres pays européens dont la France, les engagements pris par certains patrons pour obtenir quelques subventions, et les actes contraires à ces engagements une fois le pactole encaissé, pour apprécier ce que valent les promesses patronales dés lors qu'il s'agit des profits à réaliser dans la cadre de la mondialisation.

[17]
On comprend mieux dans ce contexte la déconfiture électorale que connaît le gouvernement de Schroeder en Allemagne et son parti le SPD.

[18]
Il n'en demeure pas moins que l'engagement du gouvernement Schroeder semble prendre une valeur toute particulière. En effet, selon Steffen Lehndorff, expert de l'institut allemand du Travail (IAT) de Gelsenkirchen, l'Allemagne alimente une spirale du "moins-disant social" en Europe, à force de chercher à compenser son surcoût de main d'œuvre par rapport aux nouveaux pays de l'UE. "Ceux qui veulent améliorer la compétitivité des entreprises allemandes en baissant les salaires et en augmentant la durée du travail, vont être confrontés dans deux ans au même problème. Sauf qu'il s'agira alors d'introduire la semaine de 45 heures!", a-t-il déclaré le 25 juin 2004 dans le quotidien Berliner Zeitung.

[19]
C'est dans ce cadre qu'est engagée la révision de la directive 93-104 qui limitait la durée du travail hebdomadaire chez les 15 à 48 heures.

[20]
C'est article nous vient de Grande Bretagne. Il a été imposé par les britanniques pour eux. Ils ont en effet menacé de dire NON s'ils n'avaient gain de cause. Et ça a marché !

[21]
On retrouve là « les heures choisies » de Raffarin au-delà du nouveau contingent de 220 heures.

[22]
Dans sa lettre de cadrage envoyée aux différents ministères, le premier ministre indique que le niveau de recrutement en 2006 pour les services de l'Etat devait être "compris entre 55.000 et 60.000 agents, ce qui suppose que vous procédiez à une réelle maîtrise de vos recrutements par rapport à ceux envisagés en 2005".
[23]"Cette directive est inacceptable. Nous prendrons tous les moyens pour nous opposer à cette directive", a déclaré le Premier ministre Jean-Pierre Raffarin lors des questions au gouvernement à l'Assemblée nationale. "Ce n'est pas la conception que nous avons du service public d'une part, et ce n'est pas la conception que nous avons d'autre part de l'organisation européenne".
[24] La porte-parole de la commission européenne, Françoise Le Bail, a déclaré que la commission n'avait aucune intention de retirer la directive sur la libéralisation des services, dite "Bolkestein", mais était prête à travailler avec le Parlement européen et les Etats membres "pour trouver des solutions à des problèmes difficiles". Elle a indiqué que "la position de la Commission est que la libéralisation des services est un point essentiel de la relance de la stratégie de Lisbonne sur la compétitivité de l'Union. Il n'est pas question que la Commission retire la directive services". Une fois les intentions clairement affirmées, elle tenté de noyer les inquiétudes dans quelques généralités, reconnaissant par exemple « qu'il y a des difficultés importantes pour l'adoption de la directive, liées en particulier au problème de la clause du pays d'origine » et affirmant que "la Commission se dit prête à travailler avec le Parlement européen et le Conseil [des ministres] pour trouver des solutions à ces problèmes difficiles". Du coup, Françoise Le Bail éclaire sans le vouloir sans doute le caractère profondément anti démocratique d'une commission qui daigne débattre avec le parlement ou le conseil des ministres…
[25]
"C'est un nivellement par le bas, ce qui est inacceptable", s'est indigné le chef de file des députés socialistes Jean-Marc Ayrault. "C'est un casus belli, c'est impossible, c'est insupportable, nous disons 'non'". Et lorsque Chirac a demandé une remise à plat de la directive, il s'est félicité : « C'est une première victoire des partisans du 'oui' », a-t-il affirmé.

[26]
De l'avis général, dans toute la France, les cortèges ont regroupés entre 400 000 et 500 000 manifestants, des chiffres dignes des manifestations décentralisées qui ont marqué le mouvement des retraites de 2003.
[27]
Le CCN de la CGT, véritable parlement de la confédération, est composé de représentants des organisations professionnelles, départementales et régionales du syndicat.
[28]
Rappelons ici l'ovation faite à Giscard d'Estaing lui-même par la CES lors de sa présentation de sa pseudo constitution. On pourra à ce sujet se référer aux excellents papier de l'hebdomadaire « Bastille-République-Nation. »
[29]
Voir « dans le secret du parti socialiste », documentaire de Jacques Cotta diffusé sur France 2. Les relations entre Bernard Thibault et François Hollande en pleine bataille sur les retraites apparaissent clairement dans le congrès où elles sont soigneusement mises en scène.
[30]
Rappelons qu'alors la CFDT a carrément soutenu le plan gouvernemental portant le droit à la retraite à taux plein à 40 annuités de cotisations, puis 41, puis 42, la CGT a organisé journées d'actions sur journées d'actions jusqu'à épuisement des troupes, refusant le cadre d'une grève générale sur la base du mot d'ordre simple d'abrogation de la loi Balladur et affirmation des 37,5 annuités pour une retraite à taux plein pour tous.
[31]
Certains objecteront que Thibault adopte à « droite » une attitude identique à celle prise par les tenants du NON dans le parti socialiste –Jean Luc Melenchon de « Nouveau Monde », Marc Dolez de « Forces Militantes », ou encore Gérard Filoche de « pour un Nouveau Parti Socialiste »- qui malgré le vote des militants continuent à dire NON. Il existe une différence qui n'échappera à personne. Thibault dans la CGT continue à se battre pour le OUI en tant que secrétaire général, contre l'avis de la confédération. Les partisans du NON dans le PS affirment reconnaître la position de leur parti, tout en prenant leurs responsabilités individuelles, fidèles à leurs conviction. Ils ne parlent pas au nom du parti qui a dit OUI, mais ne se taisent pas pour autant. Ce qui est tout à leur honneur !
[32]
Les partisans du OUI dans le parti socialiste notamment expliquent aussi que le refus du texte Giscard nous ramènerait aux traités antérieurs, celui de Nice notamment, une véritable catastrophe. Mais pourquoi à l'époque l'ont-ils signé, expliquant alors qu'il s'agissait d'un grand succès ?
[33]
L'article II-70 insiste sur le droit de manifester ses croyances religieuses en public ou en privé… Pourquoi avoir donc monopolisé le débat sur le voile à l'école par exemple ?